

## SECTION II

### Produits du règne végétal

#### Notes

1.- Dans la présente section, l'expression "agglomérés sous forme de pellets" désigne les produits présentés sous forme de cylindres, boulettes, etc. agglomérés soit par simple pression, soit par adjonction d'un liant dans une proportion n'excédant pas 3 % en poids.

## CHAPITRE 6

### Plantes vivantes et produits de la floriculture

#### Notes

1.- Sous réserve de la deuxième partie du no 06.01, le présent chapitre comprend uniquement les produits fournis habituellement par les horticulteurs, les pépiniéristes ou les fleuristes, en vue de la plantation ou de l'ornementation. Sont, toutefois, exclus de ce chapitre, les pommes de terre, les oignons potagers, les échalotes, les aux potagers et les autres produits du chapitre 7.

2.- Les bouquets, corbeilles, couronnes et articles similaires sont assimilés aux fleurs ou aux feuillages des nos 06.03 ou 06.04, et il n'est pas tenu compte des accessoires en autres matières. Toutefois, ces positions ne couvrent pas les collages et tableaux similaires du no 97.01.

Tarif n°	Code du SH	Désignation des produits	Codification	U. Sta.	U. Spé.	Revois	Droits et Taxes					
							Importation				Exportation	
							010	011				Autres
06.01		Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif, en végétation ou en fleur; plants, plantes et racines de chicorée autres que les racines du no 12.12.										
	0601.10	- Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif	0601.10.00			11 - 13	0	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	0601.20	- Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en végétation ou en fleur; plants, plantes et racines de chicorée :										
		--- Racines de chicorée	0601.20.10			11 - 13	8	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
		--- Autres	0601.20.90			11 - 13	10	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
06.02		Autres plantes vivantes (y compris leurs racines), boutures et greffons; blanc de champignons.										
	0602.10	- Boutures non racinées et greffons	0602.10.00			11 - 13	0	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	0602.20	- Arbres, arbustes, arbrisseaux et buissons, à fruits comestibles, greffés ou non	0602.20.00			11 - 13	0	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	0602.30	- Rhododendrons et azalées, greffés ou non	0602.30.00			11 - 13	0	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	0602.40	- Rosiers, greffés ou non	0602.40.00			11 - 13	0	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	0602.90	- Autres	0602.90.00			11 - 13 - 43	0	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
06.03		Fleurs et boutons de fleurs, coupés, pour bouquets ou pour ornements, frais, séchés, blanchis, teints, imprégnés ou autrement préparés.										
	0603.1	- Frais:										
	0603.11	-- Roses	0603.11.00			13 - 42	10	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	0603.12	-- Oeillets	0603.12.00			13 - 42	10	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	0603.13	-- Orchidées	0603.13.00			11 - 13 - 42	10	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	0603.14	-- Chrysanthèmes	0603.14.00			13 - 42	10	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	0603.19	-- Autres	0603.19.00			11 - 13 - 42	10	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	0603.90	- Autres	0603.90.00			11 - 13	10	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
06.04		Feuillages, feuilles, rameaux et autres parties de plantes, sans fleurs ni boutons de fleurs, et herbes, mousses et lichens, pour bouquets ou pour ornements, frais, séchés, blanchis, teints, imprégnés ou autrement préparés.										
	0604.10	- Mousses et lichens :										
		--- Séchés	0604.10.10			11 - 13	0	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044

Tarif n°	Code du SH	Désignation des produits	Codification	U. Sta.	U. Spé.	Renvois	Droits et Taxes					
							Importation				Exportation	
							010	011				Autres
		--- Autres	0604.10.90			11 - 13	10	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	0604.9	- Autres :										
	0604.91	-- Frais	0604.91.00			11 - 13	10	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044
	0604.99	-- Autres	0604.99.00			11 - 13	10	3			013 - 028 - 029 - 044 - 047	013 - 044